



A Ceder : Restaurant Rennes Centre-Ville

Publié sur actify.fr le septembre 8, 2026

132 vues

Adresse:

3 rue des Dames

Date de fin de commercialisation:

10/10/2026

Date limite de dépôt des offres:

08/10/2026

Etude:

Lex MJ

1154-5028989. Par jugement en date du 19 août 2026, le Tribunal de commerce de Rennes a prononcé la liquidation judiciaire de l'EURL AZAR et la SELARL LEX MJ, prise en la personne de Maître Sarah RODIER, a été désignée en qualité de Liquidateur.

L'EURL AZAR exploitait un fonds de commerce de restauration traditionnelle dans le centre-ville de Rennes.

Conformément aux dispositions des articles L.642-19, L.642-22 et R.641-30 du Code de commerce, il est envisagé de procéder à la cession de l'actif suivant :

FONDS DE COMMERCE DE L'EURL AZAR

'MITRA'

3, rue des Dames 35000 RENNES

Restaurant

PERIMETRE CESSIION ENVISAGEE :

Actifs corporels selon inventaire du commissaire de justice

Droit au bail

Clientèle

Enseigne et nom commercial

Précisions quant au bail commercial :

Description :

Un local commercial comprenant :

- au sous-sol: une salle, une cuisine, toilettes,
- au rez-de-chaussée: deux salles aspectées sur rue.

Destination du bail : Restaurant.

Durée du bail : neuf années entières et consécutives à compter du 14 octobre 2024 pour se terminer le 13 octobre 2033.

Loyer : 1.500,99 € HT mensuel + 40 € de provision sur charges.

Dépôt de garantie : Néant.

Clause de solidarité cédant-cessionnaire : inapplicable (article L.641-12, alinéa 5 du Code de commerce).

Formalisme de l'acte de cession : acte authentique ou sous-seing privé.